

Notre ville Commune

Le magazine
des habitants de Faches-Thumesnil

ville-fachesthumesnil.fr



N°19-Hiver 2025/26

Page 9

Dossier :
Élections municipales,
mode d'emploi !

Page 14

Rentrée 2026 :
Début des
(ré)inscriptions scolaires

Page 18

L'intergénérationnel :
l'équation gagnante
pour Nawfel

FACHES-THUMESNIL





«Notre ville commune» n°19
HIVER 2025/26

Directeur de la publication :
Patrick PROISY

Rédaction :
Service communication

Photos et illustrations :
Service communication

Conception et mise en page :
Service communication

Impression :
Imprimerie Monsoise

Tirage :
8 500 exemplaires

Distribution :
Les magazines sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres par des agents de la ville.



9 DOSSIER

Élections municipales : mode d'emploi

Sommaire

4 : DANS LE RÉTRO

5 : ACTUS EN BREF

- Hommage à Jeannine Houdart
- Recensement 2026 : début de la campagne le 15 janvier
- Déchets ménagers : changement des jours de collecte
- Journée de la Laïcité : La Laïcité en débat avec les CM2
- Ouverture d'un second temps d'accueil enfants-parents à l'ilot piccolo
- Offrez une seconde vie à vos sapins de Noël !

9-12 : DOSSIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES, MODE D'EMPLOI

- Qui élit-on ?
 - L'élection des conseillers métropolitains
 - Votre mairie vous accompagne au quotidien
 - Je veux voter, je m'inscris sur les listes électorales
 - Absent le jour du vote ? Pensez à la procuration !
 - Cartographie des bureaux de vote
 - La ville accompagne nos aînés le jour du vote
- 14 : JEUNESSE ET ÉDUCATION**
Inscriptions scolaires
- 15 : CULTURE**
Au programme du centre musical les Arcades
- 16 : URGENCES ÉCOLOGIQUES**
Baromètre vélo 2025 : Faches-Thumesnil, 3ème meilleure progression régionale
- 17 : NOS QUARTIERS**
Square Baron : un espace repensé pour tous les usages
- 18-19 : RENCONTRES**
Le pari de l'intergénérationnel : l'équation gagnante pour Nawfel
- 20 : À PROXIMITÉ**
Une nouvelle adresse pour les passionnés de sport
- 21 : TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE**
- 22-23 : AGENDA & ÉTAT-CIVIL**



18 RENCONTRES
Le pari de l'intergénérationnel : l'équation gagnante de Nawfel



14 JEUNESSE ET ÉDUCATION

Inscriptions scolaires



15 CULTURE

Les programmes culturels



16 URGENCES ÉCOLOGIQUES
Le baromètre vélo 2025

Le mot du maire

Mesdames et messieurs,
chères Faches-Thumesniloises et chers Faches-Thumesnilois,

Je vous souhaite, de tout cœur, d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient un moment de repos, de convivialité, d'échanges en famille et entre amis ... Bref un temps de partage et d'attention portée à l'autre.

À Faches-Thumesnil, ces valeurs ne sont pas de vains mots. Tourner la page de 2025, c'est aussi regarder ce qui a été accompli durant cette année. Les réalisations ont été nombreuses, au service des habitantes et des habitants, à votre service.

Je souhaite sincèrement remercier le travail quotidien des services et des agent·e·s de la Ville qui est d'une très grande qualité. Leur investissement permet l'application concrète des grandes orientations décidées par les élu·e·s. Si nous pouvons à développer la ville, la rénover et créer de nouvelles actions, c'est grâce à l'engagement plein et entier des agent·e·s de notre commune !

De la rénovation des cours d'écoles au chèque de 30 € pour les seniors, nous voyons une commune qui prend en compte l'ensemble des âges de la vie afin de construire un cadre où il fait bon vivre et où chacun peut trouver sa place.

De même, une ville qui pense à tout le monde est une ville où les initiatives privées sont soutenues, comme par exemple la création du Cageot ou du festival d'humour du côté de la zone commerciale, ou encore l'extension du cabinet médical de la place Baron, à l'emplacement des anciens locaux de danse (dit "Le Rang Baron").

Les espaces publics ont continué à être rénovés et de nouvelles structures ont, ou vont bientôt voir le jour : Les rues Anatole France, Ghesquière et Delory, le parc de loisirs Baron, l'espace de loisirs Kléber ou encore la maison de santé et l'épicerie sociale et solidaire qui verront le jour place Victor Hugo.

Enfin, nous pouvons toujours compter sur un tissu associatif dense et riche. Les bénévoles sont d'une importance capitale pour notre ville et je tiens, une nouvelle fois, à les remercier pour ce qu'ils accomplissent tout au long de l'année. Notre rôle, en tant que commune, est de les soutenir au maximum. C'est pourquoi les subventions ont été à la hauteur des demandes, nos services ont pour consigne d'accompagner au mieux les associations et la ville subventionne désormais les associations de parents d'élèves.

Vous le voyez, 2025 a été une année riche pour l'image d'une ville qui avance, qui intègre et qui se développe. C'est grâce à l'implication de chacun, et je tiens à vous en remercier.

Je vous souhaite une excellente année 2026.

Patrick PROISY,
Votre Maire

Dans le rétro



L'actu en bref



Hommage à Jeannine HOUDART

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jeannine HOUDART, survenu le 21 novembre dernier dans sa 71^e année.

Personnalité incontournable de Faches-Thumesnil, Jeannine était devenue au fil des années la mémoire de notre ville à travers ses différents engagements comme présidente de l'Association Culturelle et Historique de Faches-Thumesnil, au sein du conseil municipal de 2001 à 2020 ou jusqu'à récemment comme membre active du Conseil de citoyens de Sainte Marguerite.

Apprécier de tous et véritable figure locale, elle avait chevillé au corps le partage de notre histoire et patrimoine local avec la volonté de les rendre accessibles à toutes et tous.

Nous présentons à sa famille, ses proches et ses amis nos plus sincères condoléances.

Un hommage lui a été rendu par monsieur le Maire et les élus lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre dernier.



Recensement 2026 : début de la campagne le 15 janvier

Le recensement de la population aura lieu cette année entre le 15 janvier et le 21 février 2026. Les personnes concernées recevront un courrier afin de les accompagner dans cette démarche. Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents du recensement. Ils pourront vous aider à remplir les questionnaires. Le recensement de la population est anonyme et gratuit mais il est surtout obligatoire. Vos réponses sont essentielles pour la définition des futures politiques publiques de votre ville (écoles, hôpitaux, etc...). Toutes les réponses sont confidentielles et sont ensuite transmises à l'Insee.

Le recensement en ligne est aussi possible !

Le recensement en ligne est possible et à prioriser. En quelques clics, vous êtes recensés ! Vous avez la possibilité de vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr en cliquant sur « ici je réponds au questionnaire ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est utile !

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés dans votre ville et votre quartier. Le recensement permet de connaître la population exacte d'une commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement notamment. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre ville : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Vos agents recenseurs



Sandrine COLIN



Christophe LEBRUN



Doriane NAERT

Plus de renseignements au 06 81 95 50 83
recensement-population@ville-fachesthumesnil.fr
Recensement en ligne sur le-recensement-et-moi.fr



Déchets ménagers : changement des jours de collecte

Depuis le 3 novembre 2025, les jours de collecte des déchets ont évolué sur la commune.

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des biodéchets sur le territoire métropolitain, les circuits et calendriers de collecte de plusieurs communes ont été modifiés, dont Faches-Thumesnil.

Le nouveau calendrier de collecte :

- **Emballages et papiers** : chaque jeudi matin
- **Ordures ménagères et biodéchets** : chaque mercredi matin et après-midi
- **Emballages en verre** : ces emballages sont à déposer au sein des 40 points d'apport volontaire.

La Métropole européenne de Lille met à disposition des habitants une adresse mail et un n° vert pour toute question concernant la gestion des déchets et les collectes contact-dechets@lillemetropole.fr ou le 0800 711 771 (service et appel gratuit).

Plus d'informations sur lillemetropole.fr/dechets



Journée nationale de la Laïcité : La Laïcité en débat avec les CM2

Le 9 décembre 2025 était commémoré le 120^{ème} anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'Etat. À cette occasion, monsieur le Maire était invité par l'équipe éducative de l'école Pasteur Curie pour venir dialoguer avec les élèves de CM2 autour du principe et de l'Histoire de la Laïcité en France.

Il y a 120 ans, le 9 décembre 1905 : la loi de séparation des Églises et de l'Etat était promulguée. Ce texte fondateur porte deux principes : la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat sur la question religieuse ... Mais la laïcité en France ne s'est pas construite en un jour, cette conférence-débats a, donc, permis de comprendre l'Histoire et l'essence de ce principe devenu constitutionnel.

Pourquoi la laïcité ? Parce qu'elle est le ciment de la République : elle garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, dans le respect des lois et des autres. Elle protège nos différences et permet de vivre ensemble, en paix.

Plus que jamais, ce principe nous rappelle l'**importance du dialogue, du respect mutuel et de cette capacité à faire société, malgré nos différences**. Une valeur qui demeure essentielle pour construire l'avenir.

Ouverture d'un second temps d'accueil enfants-parents à l'îlot piccolo

Depuis le 1^{er} octobre 2025, l'îlot piccolo organise un second temps d'accueil au centre social des 5 Bonniers tous les jeudis (hors vacances scolaires).

L'îlot Piccolo est un espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants de moins de quatre ans. C'est un lieu d'accueil pour rencontrer d'autres parents, d'autres enfants et commencer à apprendre à vivre avec les autres. Chacun peut y parler, se détendre, jouer, échanger, avec les enfants et les adultes accueillis. L'accueil est assuré par des professionnels formés à l'écoute.

Les parents, futurs parents, grands-parents peuvent venir librement à l'îlot Piccolo avec leurs enfants de moins de quatre ans pour partager un moment de complicité dans un cadre convivial aménagé et adapté aux tout-petits. L'espace d'accueil est composé de jeux à disposition pour encourager l'exploration et la découverte.

Pour bébés et bambins, c'est aussi l'occasion d'explorer un nouvel environnement, de faire des découvertes et de partir à la rencontre d'autres enfants grâce à la présence rassurante de son parent.



Vous êtes accueillis à l'îlot Piccolo sans inscription préalable, sans participation financière, de façon anonyme et confidentielle. Deux professionnels accueillants sont présents à chaque ouverture du lieu. L'accès est libre et chacun peut y rester le temps souhaité !

Horaires d'ouverture

Pendant l'année scolaire :

- Le mardi de 14h30 à 17h30 à la Maison des Tout-Petits 17, rue André Diligent ;
- Le jeudi de 14h30 à 17h30 au Centre Social des 5 Bonniers 20 avenue de Bordeaux.

Pendant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires et en juillet :

- À la Maison des Tout-Petits uniquement le mardi et le jeudi de 14h30 à 17h30.

L'accueil est fermé chaque 2^{ème} semaine des vacances scolaires et au mois d'août.

Plus d'informations

Relais petite enfance

17 rue André Diligent

laep@ville-fachesthumesnil.fr / 03 20 58 52 49

Offrez une seconde vie à vos sapins de Noël !

Du 24 décembre au 19 janvier 2026, **venez déposer votre sapin de Noël naturel** dans l'un des 4 points de collecte que la ville met à votre disposition à cet effet.

Attention, ne sont acceptés que les sapins naturels sans boule, neige ou autres supports synthétiques.

Les points de collecte :

- Place Victor Hugo ;
- Parc des Colombiers, rue Salengro ;
- Intersection de la rue du Havre et de l'avenue de Bordeaux ;
- Église Sainte-Marguerite, rue Vaillant.



Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.

le-recensement-et-moi.fr

LES DONNÉES RECUELLIÉES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

n° imprimé : 156

Voter aux élections municipales, ce n'est pas voter
que pour les membres du conseil municipal, c'est
également choisir ses représentants métropolitains.
**Tour d'horizon pour mesurer l'importance de votre
voix... à toutes les échelles du territoire.**

Ce dossier présente les modalités afin de participer
à ce nouveau scrutin, de l'inscription jusqu'au jour du
vote prévu les 15 et 22 mars prochains.

Alors, aux urnes citoyens !





Qui élit-on ? Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les élections municipales 2026 se déroulent les 15 mars 2026 pour le premier tour et le 22 mars 2026 pour le second. Voter aux municipales, c'est choisir ceux qui vous représenteront au niveau local mais également au sein de la Métropole européenne de Lille.

En effet, vous votez en premier lieu pour une liste de candidats qui constitueront le conseil municipal de Faches-Thumesnil durant six ans. Cette dernière est paritaire et fixe. C'est-à-dire que si vous sélectionnez et/ou barrez les noms de certains candidats, votre bulletin sera considéré comme nul. Puis, les conseillers municipaux nouvellement élus, éliront à leur tour le/la maire et ses adjoints.

Le mode de scrutin pour les élections municipales combine les règles du scrutin majoritaire à deux tours et celui de la proportionnelle. Au total, ce sont 33 conseillères et conseillers municipaux qui sont élus. Les règles pour déterminer le nombre de sièges à chaque tour dépend de la taille de la commune.

Au 1er tour

- La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés obtient la moitié des sièges arrondie au supérieur. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire ;
- Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages (*y compris la liste majoritaire*), à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne (voir ci-contre).

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, un second tout est organisé :

- Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent se déclarer au second. La composition des listes ne peut être modifiée que pour intégrer des candidats d'une autre liste ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au 1^{er} tour.
- La liste ayant recueilli le plus de voix obtient la moitié des sièges arrondie au supérieur ;
- Les autres sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu 5 % ou plus des suffrages exprimés (*y compris la liste majoritaire*) selon la règle de la plus forte moyenne.

À noter qu'au premier comme au second tour, les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

QU'EST-CE QUE LA RÈGLE DE LA PLUS FORTE MOYENNE ?

1. On calcule un quotient électoral (QE) qui correspond au nombre de suffrages exprimés divisés par le nombre de sièges à pourvoir ;
2. Pour chaque liste : on divise le nombre de voix obtenues par le quotient électoral obtenu ;
3. Le résultat représente le nombre de sièges attribués à chaque liste arrondie à l'unité inférieure.

L'élection des conseillers métropolitains

Les élections municipales visent également à élire directement les conseillers de la métropole européenne de Lille. Parmi les 188 sièges du conseil métropolitain répartis entre les 95 communes de la MEL, Faches-Thumesnil en dispose de deux.

En votant pour une liste, vous choisissez donc, en même temps, les conseillers de la métropole. C'est ce qu'on appelle l'élection par fléchage. Chaque liste candidate présente trois candidats au conseil métropolitain : deux conseillers titulaires et un suppléant. **Comme pour l'élection du conseil municipal, ajouter ou rayer des candidats sur le bulletin l'annule automatiquement.**



Votre mairie vous accompagne au quotidien

Etat civil

Naissances, PACS, mariages et décès, cartes d'identité et passeports, élections, gestion du cimetière.

Tranquillité publique

Maintien de l'ordre public grâce à une police municipale de proximité.

Sport & Culture

Programmation des spectacles, enseignements artistiques et gestion des équipements culturels et sportifs.

Action sociale

Prévention, animations, accompagnement social et familial, insertion, logement à l'aide du CCAS.

Jeunesse & Éducation

Modes de gardes, périscolaires, restauration scolaire, accueils de loisirs, gestion et financement des écoles maternelles et élémentaires.

Urbanisme & espaces publics

Permis de construire, déclarations préalables, entretien des bâtiments municipaux et des espaces verts.



Je veux voter, je m'inscris sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter mais elle relève d'une démarche volontaire. L'électeur doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification. Pour ce nouveau scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 4 février (en ligne) ou le 6 février 2026 (par courrier ou en mairie).

Pour voter, plusieurs conditions sont nécessaires : être âgé d'au moins 18 ans à la veille du scrutin, être inscrit sur les listes électorales, être de nationalité française ou citoyen de l'UE résidant en France, jouir de ses droits civiques et politiques.

Depuis 2019, un service permet à chaque électeur de vérifier que vous êtes bien inscrit avant de vous rendre aux urnes. **Rendez-vous sur elections.interieur.gouv.fr.**

Absent le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Les Françaises et les Français sont appelés à voter pour renouveler les différents conseils municipaux les 15 et 22 mars 2026. Le vote se fera en se rendant à son bureau de vote ou par procuration si vous ne pouvez être présent le jour du scrutin. Simple et utile, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

À présent, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il est impossible de participer physiquement à un scrutin. Vous pouvez établir votre procuration soit par voie dématérialisée sur maprocuration.gouv.fr soit en vous rendant directement devant une autorité habilitée comme un commissariat de police ou de gendarmerie. Attention, le déplacement devant une autorité habilitée reste indispensable pour valider la démarche en ligne

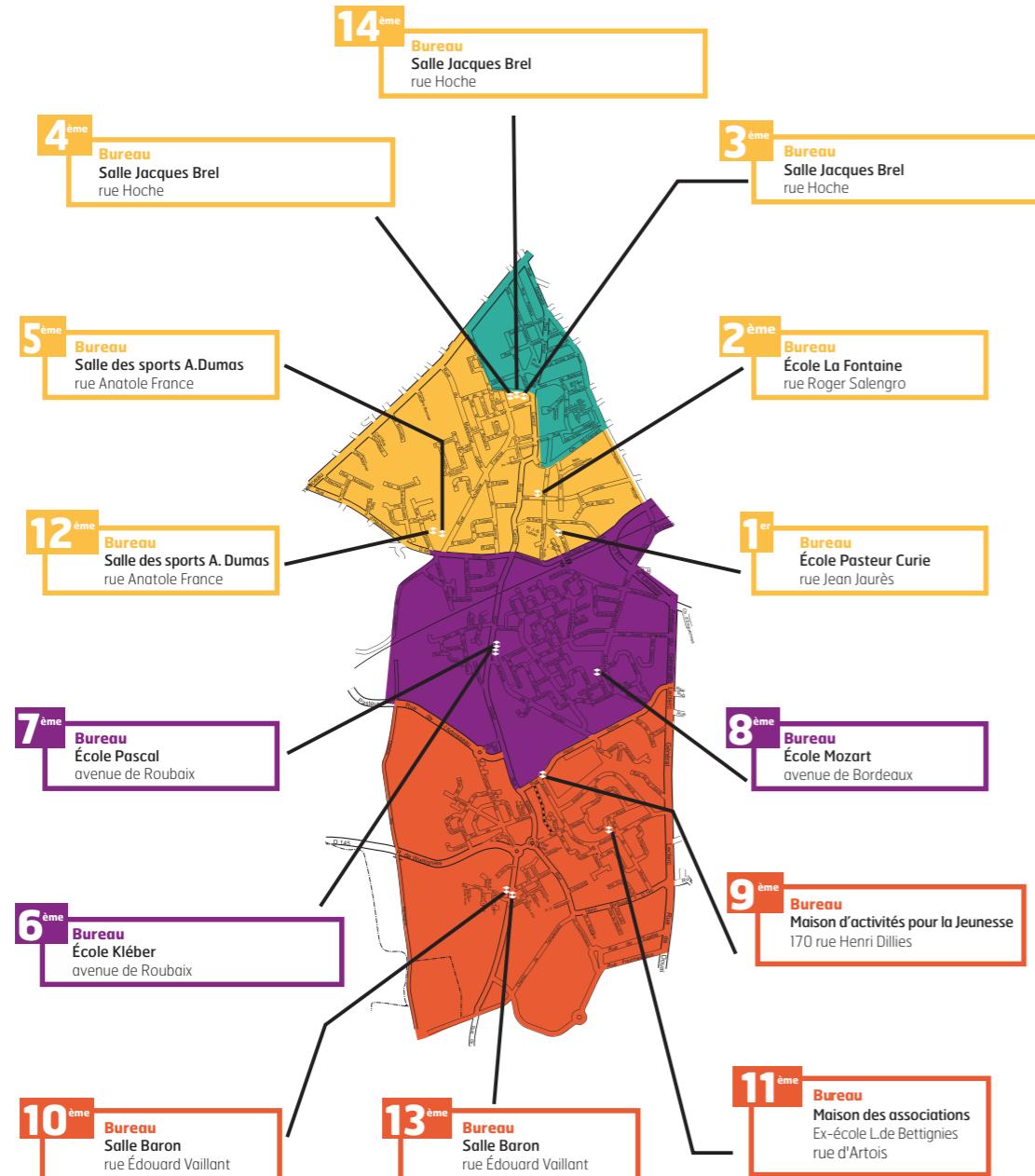
dématérialisée à moins que vous n'ayez fait certifier votre titre d'identité par le biais de l'application France Identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, mandant et mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits sur la même liste électorale mais le déplacement dans le bureau de vote du mandant reste obligatoire.

Le jour du scrutin : le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs et électrices.

Pour plus d'informations
Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr

Cartographie des bureaux de vote



i · Le jour du scrutin

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. **La carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter.** Les résultats seront visibles dès 19h, bureau par bureau et la proclamation officielle se déroulera à 20h en salle d'honneur de l'Hôtel de ville.



La ville accompagne nos aînés le jour du vote

La ville, par le biais du CCAS, met en place, à chaque élection, pour les personnes âgées un service de transport vers leur bureau de vote. L'inscription doit se faire jusqu'au mercredi précédent le tour de scrutin auprès du Centre communal d'action sociale, soit le 11 mars 2026, 17h.

Pour plus de renseignements
Centre communal d'action sociale,
Espace SolACiTé, 286 rue Kléber
03 28 16 07 90 - ccas@ville-fachesthumesnil.fr

Ré-inscriptions Scolaires

Du 4 février au 13 mai

Dossier disponible sur ville-fachesthumesnil.fr ou à la Maison d'activités pour la jeunesse

Informations au 03 20 97 13 47 et sur ville-fachesthumesnil.fr

Maison d'Activités pour la Jeunesse, 170 rue Henri Dillies
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(Fermerture les lundis et jeudis après-midi)



Jeunesse et éducation

Rentrée 2026 : début des (ré)inscriptions dans les écoles

Les inscriptions ou ré-inscriptions scolaires seront ouvertes le 4 février prochain. Des permanences exceptionnelles sont également organisées les samedis 21 février et 7 mars de 9h à 12h au sein de la Maison d'activités pour la jeunesse.

Le dossier familial unique (DFU) permet d'inscrire vos enfants à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir ainsi qu'aux accueils de loisirs (mercredi et vacances scolaires). **Les pré-inscriptions scolaires ne concernent que la première inscription à l'école si votre enfant fait sa première rentrée** sur Faches-Thumesnil. Après validation de votre dossier par les services municipaux, vous pourrez contacter le ou la directrice de l'établissement qui finalisera l'inscription définitive.

Chaque année, l'inscription à la cantine, accueils périscolaires matin et/ou du soir ou accueils de loisirs du mercredi doit être renouvelée. Le dossier administratif sera disponible en téléchargement sur le site de la ville. Il est également possible de retirer le document papier à l'accueil de la Maison d'Activités pour la Jeunesse. Il vous permet d'effectuer en une fois l'inscription de votre enfant à la cantine ou activités

périscolaires. **Le dépôt des dossiers devra se faire avant le mercredi 13 mai 2026.**

Les étapes de votre inscription en ligne :

- Si vous avez un compte, identifiez-vous**
Si non, demandez la création de vos identifiants auprès de la DJAE au 03.20.97.13.47.
- Remplissez votre dossier administratif 2026-2027**
Une confirmation vous sera envoyée par mail s'il est complet.
- Réalisez vos inscriptions.**
Une confirmation vous sera envoyée par mail.
- Une question « voulez-vous réserver ? » s'affiche,** Cliquez sur «oui».
- Réservez vos dates et/ou créneaux dans le calendrier.** Une confirmation vous sera envoyée par mail. Cette étape indispensable est souvent oubliée.

Pour plus d'informations
Maison d'Activités pour la Jeunesse
170 rue Henri Dillies
djae@ville-fachesthumesnil.fr - 03.20.97.13.47

Vacances de février : Accueils de loisirs et centre sportif

Du 16 au 27 février, les accueils de loisirs et le centre sportif accueilleront vos enfants de 2 à 17 ans.

Les accueils de loisirs sont conçus pour permettre à l'enfant de se développer, de s'épanouir, de se socialiser et d'apprendre à vivre en collectivité. Le centre sportif offre l'opportunité aux jeunes encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville, de découvrir une multitude de disciplines et d'accéder aux différents équipements sportifs de la commune et s'initier aux sports proposés au sein des associations locales.

Pour vous inscrire, deux solutions :

- Depuis "Mes démarches" sur l'espace citoyens : espace-citoyens.net/ville-fachesthumesnil ;
- Ou en téléchargeant la fiche d'inscription disponible sur : ville-fachesthumesnil.fr.



Plus d'informations
Accueils de Loisirs
Maison d'activités pour la jeunesse
170 rue Henri Dillies
djae@ville-fachesthumesnil.fr / 03.20.97.13.47

Centre Sportif
Complexe sportif Kléber
298 rue Kléber
sports@ville-fachesthumesnil.fr / 03.20.32.42.65

Culture

Au programme du centre musical Les Arcades

De janvier à mars 2026



Co-plateau MIRAL + MORFIN & ZIAD

VENDREDI 13 MARS 2026 À 20H

Événement en partenariat avec Attacafa dans le cadre du festival Le Temps d'une Lune #10

Miral

Climène Zarkan, voix magnétique, compositrice intuitive, et Baptiste Ferrandis, guitariste raffiné à l'écriture poétique visionnaire tissent ensemble une musique profondément humaine, nourrie d'influences multiples – musiques traditionnelles, jazz, poésie sonore – tournée vers l'intime et le sensible.

Morfin & Ziad

Ils se sont connus en improvisant sur des rythmes de transe gnaouas en tournée avec le chanteur Piers Faccini. Dans ce duo, par le biais de l'improvisation, du rapport au son, mais aussi d'une forme de transcendance, les deux musiciens s'allient comme s'ils se connaissaient depuis un temps ancien.

16/13/8€



"BALADES AVEC MILES"

VENDREDI 27 MARS 2026 À 20H

Concert commenté sur la vie de Miles Davis (à partir de 6 ans)

En 2026, nous célébrons le centenaire de la naissance de Miles Davis, à cette occasion, le centre musical les Arcades propose une soirée ouverte à tous les publics, autour du répertoire du célèbre trompettiste. La trompettiste Airelle Besson et le pianiste Benjamin Moussay retracent en musique l'histoire de Miles Davis. Le duo nous invite à découvrir le parcours du génie visionnaire Miles Davis, star mondiale et génie visionnaire, Miles Davis reste l'un des plus grands musiciens de tous les temps.

Le département jazz de l'école de musique proposera une introduction à ce spectacle dans le hall des Arcades.

16/13/8€
Gratuit pour les -12 ans



Scannez-moi
pour retrouver le programme
au format numérique



Demandez le programme de la médiathèque !

Le programme des activités de la médiathèque Marguerite Yourcenar pour la période janvier-mars 2026 est disponible en format numérique (voir QR code ci-contre) ou en format papier dans les différents points d'accueil municipaux comme l'hôtel de ville, les arcades ou la médiathèque.

Au programme de ce premier trimestre 2026, des ateliers, spectacles, expositions, ciné surprise, jeux de société, rencontre-débat ou encore lectures musicales vous seront programmés.

Les nuits de la lecture #10 (21-24 janvier) ou le printemps des poètes (18-28 mars) seront le point d'orgue de cette programmation.

Urgences écologiques

Baromètre vélo 2025

Faches-Thumesnil, 3^{ème} meilleure progression régionale

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) a publié son palmarès des villes cyclables dans lequel Faches-Thumesnil enregistre la 3^{ème} meilleure progression régionale dans la catégorie "Petites villes" (entre 5000 et 20 000 habitants).

Les efforts menés collectivement par la ville, avec l'aide des membres du groupe de travail citoyen *Mobilités Actives* et les travaux réalisés en partenariat avec la Métropole européenne de Lille, ont porté leurs fruits et ont été reconnus par les cyclistes.

L'enquête est basée sur des témoignages d'usagers quant à leur ressenti. 105 Faches-Thumesnilois ont répondu à l'enquête. Les cyclistes ont donné leur avis sur les 5 composantes essentielles d'un climat vélo :

- **L'équipement en stationnement vélo** : la commune a reçu la note « B » récompensant les projets collaboratifs comme le triplement des arceaux vélo, les box sécurisés, ainsi que les abris des écoles et lieux publics ;
- **Les efforts de la ville en faveur du vélo** : Faches-Thumesnil obtient la note « C » ;

- **Le confort de son trajet** (entretien, signalisation, etc...) : La note « D » a été attribuée ;
- **Le ressenti général** : Faches-Thumesnil obtient la note « D » ;
- **La sécurité de son déplacement à vélo** : une nouvelle fois la note « D » ressort des questionnaires.

Au global, la note de Faches-Thumesnil n'a cessé de progresser depuis plusieurs baromètres, passant de la note G en 2019, F en 2021 à C en 2025.



Ces résultats sont une source d'information importante pour améliorer ce qui doit l'être, et un encouragement pour continuer à progresser.

Retrouvez l'ensemble des résultats de l'enquête sur barometre-velo.fr

Villes et villages fleuris : La ville reçoit sa première fleur !

Le 11 juin dernier, le jury était présent afin d'évaluer la commune dans sa quête. Une première fleur et les distinctions du jury régional ont officiellement été attribuées à la commune le jeudi 16 octobre 2025.

Le label valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Ces initiatives contribuent également à la mise en valeur du patrimoine, à l'implication citoyenne et au renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique. Plus qu'un simple label, il s'agit d'une véritable feuille de route, qui permet aux communes de structurer, planifier



et évaluer leurs politiques publiques d'aménagement.

Tous ensemble, nous pouvons poursuivre cet effort, nous vous invitons à rejoindre le mouvement citoyen grâce aux groupes de travail "Urgence écologique".

Plus d'informations
Service Urgences écologiques et Citoyenneté
Espace SolACiTé, 286 rue Kléber
urgencesecologiques@ville-fachesthumesnil.fr

Nos quartiers

Square Baron : un espace repensé pour tous les usages

La commune a initié une vaste réflexion autour de la rénovation et du réaménagement de l'espace Baron. Cette démarche a débuté par une réunion publique en février 2025 avec les habitants et riverains. Cette réunion était suivie d'une consultation sur la plateforme de participation citoyenne durant le mois de mars. Le projet est, à présent, entré dans sa phase opérationnelle et verra le jour début 2026.

Les enjeux du projet sont les suivants :

- **Rénovation** : Remettre à neuf les espaces existants et renforcer leurs usages (terrains de football et basket, aire de jeux et espaces de convivialité) ;
- **Préservation de la nature** : Maintenir la micro-forêt et le patrimoine arboré présentant un intérêt écologique ;



- **Sécurisation du sentier** : Renforcer et sécuriser le sentier du Canon d'or ;
- **Désenclavement de l'espace** : Améliorer l'accès à l'espace, notamment vis-à-vis de la salle Baron et de la place du marché.

Coût du chantier : 435 733,96€ TTC (avant subventions).



Adieu la cour bitumée, place à la verdure !

Entamée en 2020, la réflexion autour de la débétonisation des cours d'école se poursuit. Après l'école Kléber, c'est l'école Anatole France qui a bénéficié de cet aménagement. Un projet co-construit avec la direction et les équipes pédagogiques.

En plus d'apporter de la fraîcheur et de favoriser la biodiversité, ces projets sont également l'occasion de réinventer les usages. Ils permettent une plus grande mixité et plus de sérénité chez les enfants. Les espaces deviennent multi-usages, avec un meilleur partage pendant les temps de récréation. Les jeux sont moins "classiques" et plus axés sur l'imagination. Ce sont aussi de précieux outils pédagogiques pour sensibiliser les élèves à la biodiversité et aux gestes écoresponsables.





Le pari de l'intergénérationnel : l'équation gagnante pour Nawfel

Le dispositif de logement intergénérationnel proposé par la Ville permet à un étudiant de bénéficier d'un hébergement de qualité à un tarif très avantageux en échange d'une implication régulière dans la vie de la résidence.

Une belle rencontre entre générations

Depuis le mois de septembre 2025, la résidence Arthur François accueille un nouveau visage parmi ses occupants : Nawfel, jeune étudiant à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation. En formation pour devenir professeur de mathématiques, il effectue cette année son stage au collège Mermoz auprès des classes de sixième et de cinquième.

Originaire de Tourcoing, Nawfel a d'abord suivi un parcours d'ingénieur à l'Institut Mines-Télécom Atlantique avant de se réorienter vers le professorat.

« J'ai découvert, pendant mes études, que transmettre le savoir me passionne », confie-t-il. Cet intérêt pour la pédagogie l'a naturellement conduit à passer le CAPES et à intégrer l'INSPE cette année.

C'est par l'intermédiaire d'un ami habitant la commune qu'il apprend l'existence du logement intergénérationnel proposé à la résidence Arthur François. Intrigué par cette initiative originale, il prend contact avec la direction, rencontre le maire, et s'installe rapidement dans son nouvel appartement d'une trentaine de mètres carrés. Contre un loyer de 250 euros charges comprises, il s'engage à partager régulièrement des moments conviviaux avec les résidents.

Chaque week-end, Nawfel anime des après-midi ciné-débats ou des séances de jeux de société. Ces temps d'échanges sont très appréciés, aussi bien par les seniors que par le jeune étudiant. « Les discussions avec les résidents m'apportent beaucoup : ils partagent des

anecdotes, des souvenirs, et un regard riche sur la vie. C'est très différent de mes élèves, et c'est ce qui rend cette expérience si enrichissante », explique-t-il avec un sourire.

Ces moments partagés favorisent la création de liens entre générations et contribuent à renforcer la dynamique sociale au sein de la résidence. « Les discussions avec les résidents m'apportent une ouverture d'esprit et une expérience humaine précieuse », confie Nawfel.

Les discussions avec les résidents m'apportent beaucoup : ils partagent des anecdotes, des souvenirs, et un regard riche sur la vie. c'est ce qui rend cette expérience si enrichissante

L'été prochain, Nawfel quittera la résidence pour prendre, espère-t-il, son premier poste de professeur de mathématiques à temps plein dans l'académie d'Amiens. Son départ laissera derrière lui un bel exemple de solidarité entre générations et un logement prêt à accueillir un nouveau locataire dans le même esprit de partage.

Ce partenariat gagnant-gagnant illustre la volonté municipale de développer des dispositifs innovants en faveur du vivre-ensemble et de la solidarité intergénérationnelle. À la rentrée prochaine, ce logement deviendra de nouveau disponible pour accueillir un nouvel étudiant souhaitant s'engager, à son tour, dans cette belle aventure humaine au cœur de la résidence Arthur François.

Résidence Arthur François
45 rue Henri Dillies
03 20 29 80 45
residence_afrancois@ville-fachesthumesnil.fr



Le logement intergénérationnel existe depuis septembre 2023



Nawfel propose des animations et activités les week-ends pour les résidents



La résidence Arthur François propose 82 logements (42 en résidence autonomie et 40 en EHPAD)

À proximité

Une nouvelle adresse pour les passionnés de sport

Derrière Metafit Nutrition, il y a d'abord Baptiste, fondateur de la marque, et Déborah, qui l'a accompagnée depuis le début dans le développement. Ensemble, ils ont transformé leur passion commune pour le bodybuilding en un projet professionnel.

Il y a un an et demi, ils lançaient leur marque qui était, dans un premier temps en ligne, avant d'ouvrir leur boutique, rue Ferrer. Dans ce nouvel espace, les habitants peuvent découvrir une large gamme de produits dédiés au bien-être et à la performance : protéines en poudre, vitamines et minéraux, collagènes, snacks protéinés, boissons énergisantes, accessoires (comme les incontournables shakers) ou leur propre gamme de vêtements siglés « Metafit nutrition ».

Tous ces produits sont soigneusement sélectionnés par Baptiste et Déborah, qui sillonnent l'Europe pour participer à des compétitions de bodybuilding amateur. Coach sportive et compétitrice confirmée, Déborah a d'ailleurs brillé cette année en remportant plusieurs médailles dans sa catégorie.



Pour élargir sa communauté, **Metafit Nutrition s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs** – des sportifs passionnés – qui incarnent et diffusent les valeurs de la marque.

Si vous cherchez des conseils personnalisés, une protéine de qualité, ou un accessoire pratique, poussez la porte de leur boutique. **Baptiste et Déborah vous y accueilleront avec enthousiasme, prêts à partager leur expertise et leur passion** pour le sport.

Metafit Nutrition
6 rue Ferrer
Ouverture du mardi au samedi de 10h à 19h
contact@metafit-nutrition.com / 06.02.35.33.22
metafit-nutrition.com



Rima Ouhba a ouvert sa boutique, Biche blanche, dans le local laissé vide après le départ de Styllea couture. Elle y propose de la création de vêtements, des retouches, de l'upcycling et des ateliers de couture pour adultes et enfants.

La Biche blanche, nouvelle boutique de couture à Faches-Thumesnil, a ouvert ses portes au printemps 2025, rue Ferrer.

Rima Ouhba, passionnée de couture depuis l'enfance, propose création de vêtements, broderie, flocage et retouches. Elle anime aussi des ateliers pour adultes et enfants, avec des cours adaptés à tous les niveaux.

Après une carrière dans l'enseignement et une formation en entrepreneuriat, Rima (qui signifie biche blanche en français) a travaillé dans un atelier à Lille pour se perfectionner.

Un nouvel atelier de couture rue Ferrer

Son objectif est de partager son Savoir-faire et de créer des vêtements à son goût dans un style vintage/liberty.

La boutique est située au 30, rue Ferrer, et est ouverte plusieurs jours par semaine avec des horaires flexibles. Cette nouvelle adresse s'inscrit comme un lieu artisanal de proximité, qui valorise le fait main et l'économie locale. Rima propose également des ateliers ouverts à tous quelque soit votre niveau vous permettant d'apprendre les ficelles du métier.

La Biche blanche
30 rue Ferrer
06.01.09.82.93

Horaires d'ouverture :
Les lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Les mardis et jeudis et vendredis de de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Les mercredis et samedis de 10h à 12h30

LE SAVEZ-VOUS ...

Vous êtes nouveau commerçant sur la ville et souhaitez présenter votre commerce dans le journal municipal, **envoyez-nous un mail à communication@ville-fachesthumesnil.fr**.

Tribunes d'expression libre

Engagés pour vous !

Tout d'abord, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2026 ! Celle-ci sera une année de renouveau et de changement que nous aborderons avec optimisme et avec volonté pour toujours améliorer notre commune.

Depuis 2020, nous avons été **des élus de terrain, soucieux de votre quotidien ... et pas uniquement au moment des élections comme le font actuellement nos opposants**. Ceux-ci vous ont laissé tomber pendant 6 ans et se rappellent de vous maintenant que les élections approchent. **La ficelle est un peu grosse**.

Au Conseil municipal d'octobre, **les élus du groupe d'opposition ont refusé de voter le versement de l'aide d'urgence à notre EHPAD**, déficitaire comme le sont tous les EHPAD. Sans celle-ci, notre résidence Arthur François risquait la cessation de paiement. Veulent-ils que cet établissement soit fermé ou soit privatisé ? Cela n'est pas notre vision d'une ville solidaire et soucieuse du bien-être de nos ainés.

Avec vos élus du groupe majoritaire "Faches-Thumesnil en Commun", vous savez à quoi vous en tenir :

- Présence constante sur le terrain à vos côtés ;
- Rénovation de nos écoles et de nos équipements sportifs ;
- Création de nouveaux espaces de loisirs (Espaces Kléber ou Baron, Parc de l'Arbrisseau) ;
- Distribution de cannes de volant pour lutter contre le fléau des vols de voiture ;
- Soutien accru aux associations qui participent à l'animation de notre ville.

... Et tant d'autres choses que vous êtes nombreuses et nombreux à avoir remarqué en nous le signalant !

En 2026, nous continuerons à nous battre pour un haut niveau de services publics et protéger les plus fragiles. Nous préférons toujours payer le prix de la solidarité plutôt que de supporter le coût du malheur.

Nous tenons à vous remercier pour votre accueil chaleureux lors des différents événements festifs de notre commune qui participent à recréer le lien social dont nous avons tant besoin.

Du fond du cœur, merci !

Il nous tarde de poursuivre avec vous ce chemin entamé il y a presque 6 ans car il y a encore tant à faire ensemble pour une vie et une ville meilleure.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, sereine, sans tracas, au plus près de ceux que vous aimez. Avec tout notre dévouement.

Le groupe majoritaire Faches-Thumesnil en commun

« Faches-Thumesnil mérite mieux »

Cette fin d'année nous oblige à regarder la réalité en face : la pression fiscale continue de peser sur les habitants, et le sentiment d'insécurité progresse sans que des résultats concrets ne soient au rendez-vous. Les promesses répétées, parfois inexactes, inachevées ou tout bonnement jamais commencées, ne suffisent plus à masquer les échecs de gestion budgétaire de la majorité actuelle.

Pourtant, Faches-Thumesnil possède tous les atouts pour retrouver un cadre de vie digne de ses habitants. Nous refusons que l'on se cache éternellement derrière le bilan d'un prédécesseur pour éviter d'assumer sa propre responsabilité. Une équipe municipale doit rendre des comptes, agir, et surtout tenir les engagements pour lesquels elle a été élue et qu'elle a promis de défendre auprès des habitants.

Notre groupe d'opposition porte une conviction simple : on peut faire différemment, et surtout mieux.

Œuvrons pour :

- Une gestion financière assainie et réellement transparente ;
- Un arrêt du matraquage fiscal ;
- Le rétablissement de l'ordre et de la sécurité au quotidien ;
- Une amélioration réelle de la propreté dans l'ensemble des quartiers, enjeu essentiel pour le cadre de vie ;
- Des projets enfin réalisés, utiles et concrets, pas seulement annoncés, affichés, reportés ou jamais commencés.

En 2026, nous intensifierons notre travail de terrain et nos propositions pour redonner confiance aux Faches-Thumesnilois. Notre commune mérite une vision claire, une équipe responsable et un cap qui replace les habitants au cœur des décisions. Œuvrons pour une ville qui avance vraiment, avec une équipe compétente, prête à agir pour vous et avec vous.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour une année 2026 paisible et porteuse d'un nouvel élan pour Faches-Thumesnil.

Le groupe minoritaire Faches-Thumesnil en éveil

Agenda



ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars
2026

CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

Le vendredi 9 janvier 2026, salle Jacques Brel

JANVIER/MARS 2026

ANIMATIONS / CULTURE

■ SOIRÉE THÉÂTRE : LES 4 VÉRITÉS !

Une comédie de Jacky Goupil au profit de l'amicale des handicapés Vendredi 16 janvier, à 20h30 Salle Jacques Brel, rue Hoche Informations et inscriptions sur HelloAsso ou auprès de l'amicale des handicapés au 03.20.60.12.29

■ LOTO GOÛTER

De l'Office municipal des personnes âgées Les mardis 13 janvier, 17 février, 3 et 31 mars, à 14h Salle Baron, rue Édouard Vaillant Informations et inscriptions au 06.76.45.11.78 (sauf Week-end)

■ BOWLING

avec l'Office municipal des personnes âgées Les mardis 20 janvier, 3 février et 10 mars, à 14h Informations et inscriptions au 06.76.45.11.78 (sauf Week-end)

■ CINÉ SURPRISE SENIOR

Mardi 20 janvier, à 14h30 Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Gratuit sur réservation au 03.20.96.12.44

■ NUITS DE LA LECTURE #10

Du 21 au 24 janvier 2026 Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Programme complet auprès de la médiathèque

■ GALA DE CATCH

BZW ENTER THE ZONE Samedi 24 janvier, dès 17h Salle Jacques Brel, rue Hoche Informations et inscriptions sur bangerzonewrestling.com ou au 06.35.31.08.45

■ APÉRO JAZZ

Public ado/adultes Samedi 31 janvier, à 11h Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot

■ LECTURE MUSICALE : "LES FEMMES SONT OCCUPÉES"

Samedi 7 février, à 16h Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Gratuit sur réservation au 03.20.96.12.44

■ LOTO

De l'amicale des Handicapés Dimanche 8 février, à 14h30 Salle Jacques Brel, rue Hoche Informations et réservations : amicale.handicapes@laposte.net ou au 03.20.60.12.29

■ TOURNOI DE BELOTE

De l'amicale des Handicapés Dimanche 8 février, à 14h30 Salle Jacques Brel, rue Hoche Informations et réservations : amicale.handicapes@laposte.net ou au 03.20.60.12.29

■ DAIMONION FEST 2026

Festival de musiques Métal Samedi 28 février, 19h Salle Jacques Brel, rue Hoche Pour plus d'informations : daimonianfest@gmail.com

■ BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ

Par Faches-Thumesnil Amitiés Les 7,8 et mars 2026 Salle Jacques Brel, rue Hoche

■ LECTURE MUSICALE : "MARGUERITE ET NOUS"

À partir de 13 ans Samedi 7 février, à 16h Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Gratuit sur réservation au 03.20.96.12.44

■ MARCHE CITOYENNE POUR LES DROITS DES FEMMES

Dimanche 8 mars, départ 10h Espace Frida Kahlo, 15 rue de Stolberg

■ CO-PLATEAU MIRAL + MORFIN & ZIAD

Dans le cadre du festival Le Temps d'une Lune #10 Vendredi 13 mars, 20h Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber Réservations : 03.20.62.96.96 et arcades@ville-fachesthumesnil.fr

■ MON P'TIT CINÉ

À partir de 6 ans Mercredi 18 mars, à 14h30 Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Gratuit sur réservation au 03.20.96.12.44

■ SCÈNE OUVERTE FÉMINISTE

Atelier slam et poésie Vendredi 20 mars, à 19h Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot

■ CONCERT : ANTOINE SUGITA

Pianiste et slameur Samedi 21 mars, à 18h Médiathèque M.Yourcenar, 199 rue Carnot Gratuit sur réservation au 03.20.96.12.44

■ "BALADES AVEC MILES"

Concert sur la vie de Miles Davis dès 6 ans Vendredi 27 mars, 20h Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber Réservations : 03.20.62.96.96 et arcades@ville-fachesthumesnil.fr

ÉCHANGES

■ CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION ET AU MONDE ASSOCIATIF

Vendredi 9 janvier, à partir de 19h Salle Jacques Brel, rue Hoche

■ CÉRÉMONIE DES VOEUX AUX COMMERCANTS

Dimanche 11 janvier, à 14h Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

■ PERMANENCES SMH MUTUELLE COMMUNALE

Les jeudis 15 et 29 janvier, 12 février, 5 et 19 mars, de 9h à 12h Espace SolACiTé, 286 rue Kléber

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 15 janvier au 21 février Voir page 5

■ VOEUX D'AURÉLIEN LE COQ

député de la 1ère circonscription du Nord Vendredi 16 janvier, 19h Salle d'honneur de l'Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

■ CÉRÉMONIE DES VOEUX DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)

Vendredi 23 janvier, 18h30 Complexe sportif Kléber 298 rue Kléber

■ CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Samedi 31 janvier, à 11h Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

■ RÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 4 février au 13 mai Permanences les samedis 21 février et 7 mars de 9h à 12h Maison d'activités pour la jeunesse, 170 rue Henri Dillies Voir page 14

■ ACCUEILS DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF

Du 16 au 27 février Voir page 14

■ ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars Voir Dossier pages 9-12

■ RÉUNION D'INFORMATION SUR LES MODES DE GARDE

Samedi 7 février, 9h30-11h30 Salle d'honneur de l'hôtel de ville 50 rue Jean Jaurès

■ CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 février, 19h Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

■ ACCUEILS DE LOISIRS

Espace SolACiTé

286 rue Kléber

SPORT

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À 18M - TIR À L'ARC

Samedi 17 janvier, 14h Salle Jean Mermoz, 51 rue de Jemmapes

■ CIRCUIT VÉTÉRAN D'ESCRIME

Samedi 7 et dimanche 8 février Complexe sportif Jean Zay, 7 rue de la Linière

URGENCES ÉCOLOGIQUES

REPAIR CAFÉ

Les samedis 10 janvier et 14 février, de 14h à 17h Espace SolACiTé, 286 rue Kléber



Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur
ville-fachesthumesnil.fr

État-Civil

NAISSANCES

Bienvenue à...

MACCHIA Priya
ANSELIN Lyvio
WATRELOS MESTDAG Amy
VERBRUGGEN Soan
LAIB Issam
BIESBROUCK Louis
HILIQUIN Basile
HILIQUIN Hazel
HADDAD Eliyah

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

Nos félicitations à...

JEERASOO Tao

PACS

Nos félicitations à...

ROGER Lucas et BRUYENNE Mathilde
BRUNIN Vianney et GUIGNANDON Vanessa
LOUCHET Théo et TURFA Lama
PARRET Alexandre et LOGIE Priscillia
THIERY François et DERNONCOURT Marine
WANE LUBANZADIO Shama et BISALO Bernisse
SOUBIROU Fabrice et BIGOT Clothilde
BACRO Sébastien et GENTILHOMME Manon
DELEAN Jean-Charles et RAMASSAMY Carline
OGNISSANTI Stéphanie et RINGARD Laurent
LAOUST Laurene et GOBEL Jonathan
MITTENAERE Flavie et LANGNER Maximilien
ALEXANDRE Enzo et LOUNDOU Thylia
KIM John et VANHOUCK Kenza

MARIAGES

Nos félicitations à...

DUPREZ Louise et IMBERT Sébastien
TAMIEZAN Alexandra
et TANGA MAMWA Déo Gracias
LOQUET Marie et BOGACKI Ilian
BOUDJEMA Soraya et DEMARQUE Florent
SCHELLAERT Romane et BERNIER Dylan
CAFFIER Cécile et BOUREL Romain
SALOT Romain et GOVERNEUR Flore-Anne
ENGRAND Coralie et DELANNOY Rémy
AGEZ Mathilde et PATOU Benoît
VANDENHOEK Justine et DRUELLE François
BONHEURE Lara et ABOU CHAKRA Fabien
HOCQUET Gwenaëlle et SAELEWE Matthieu
MARCHAND Madeline et DESPREZ Luca
LECOQ Franck et FRANCOIS Sophie
SASSANE Thomas et LECOT Cathleen
MOLEINS Jean-Luc
et CLEENEWERCK Stéphanie
VANRAST Sofiane et POTTIER Sophie
BECUF Guillaume et DANIS Anabelle
SPETEBROODT Hugo
et GAILLARDOT Clémence
JANSSENS Aurore et GUARNER Jim
NOZLI Xhulio et BITRI Fatmira
OUICI Belkacem et VASSE Cindy
SPAESBRUGGE Jean-François
et TALEB-AHMED Sylvie

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

PATRAS DE CAMPAIGNO veuve COURBOT Micheline
VERHEYDE veuve ENGELS Thérèse
BERTHE veuve DANGLETERRE Irène
DEGROOTE Bernard
VANSOETERSTEDE Michel
GOUBET née DESMIDT Bernadette
MULLIER Jean-Luc
GRUSON Hubert
DESCAMPS Mickaël
VERMERSCH veuve BÉDENE Ginette
HENDRYCKX Gery
WACQUET née TRANKLE Lydia
FREPLIER veuve VANDEKERKHOVE Josiane
LALLY veuve CELERSE Paulette
LALLY Armand
NORMAND Françoise
LEROUGE épouse FLOURE Andrée
SCHOELENS née DECHERF Huguette
ROGEZ née BARTHÉLÉMY Claudine
BART André
DORANGEVILLE Claude
DUBRUNFAUT née DELMARQUETTE Colette
ROLIN née DELESCLUSE Chantal
HOUDART Jeannine
LEMAY Patrick
AVEZ Michel
CAPIAU veuve LAUWERS Thérèse
LEMETRE née DESCLOQUEMENT Colette
BONNET Bernard

Élections municipales 15 et 22 mars 2026



**Pour voter
inscrivez-vous
sur les listes électorales
jusqu'au 6 février
en ligne ou en mairie**



Je réalise mes démarches en ligne sur
elections.interieur.gouv.fr

FACHES-THUMESNIL 

The logo for Faches-Thumesnil, featuring a stylized blue and yellow figure in motion.